

Conchil-le-Temple, le 18 janvier 2023

Certificat d'affichage

**Délibération du conseil communautaire n° 2022-386 en date du 20 décembre 2022 portant
approbation de la modification de droit commun du PLUi Sud Opalien**

Daniel DUBOIS, Maire de la commune de Conchil-le-Temple,

Certifie avoir fait afficher la délibération du conseil communautaire de la CA2BM n°2022-386 du 20 décembre 2022 approuvant la modification du PLUi Sud Opalien à compter du 18 janvier 2023 et ce pendant une durée d'un mois **en la forme habituelle et aux lieux accoutumés.**

Pour faire valoir ce que de droit.

Le Maire,
Daniel DUBOIS


